

## Bon de souscription

### Niches du Vieux-Lille

**Oui, je fais un don de .... euros pour aider à la restauration des niches et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours**

et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation Renaissance du Lille Ancien sous égide de la Fondation de Lille, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

**Paiement par chèque : merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation Renaissance du Lille Ancien ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.**

**Paiement en espèces : merci de compléter vos coordonnées auxquelles nous vous adresserons votre reçu fiscal :**

NOM ou SOCIÉTÉ :

.....

Adresse : .....

.....

Code Postal : .....

Ville : .....

Tél.....mail .....

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

de l'Impôt sur le Revenu **OU**  de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune Immobilière **OU**  de l'Impôt sur les Sociétés

**Particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :**

- de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. **Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.**

- **OU** de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €). **Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.**

**Entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT. Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.**

*Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.*

*Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation Renaissance du Lille Ancien. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.*

*En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.*

*La Fondation Renaissance du Lille Ancien s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation Renaissance du Lille Ancien dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation Renaissance du Lille Ancien, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.*

*Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation Renaissance du Lille Ancien.*

*La Fondation Renaissance du Lille Ancien s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.*

*Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.*

**Adressez vos dons exclusivement à**  
**FONDATION Renaissance du Lille Ancien**

**sous égide de la Fondation de Lille**

Remplissez le bon de souscription ou rendez-vous sur le site internet de la Fondation de Lille, rubrique Fondation Renaissance du Lille Ancien pour faire un don sécurisé [www.fondationdelille.org/fondations-abritees/fondation-renaissance-lille-ancien/](http://www.fondationdelille.org/fondations-abritees/fondation-renaissance-lille-ancien/) ou directement par le QR code ci-dessous



## URGENCE

## POUR LES NICHES DU VIEUX-LILLE



Thomas de Canterbury , XVII<sup>e</sup> siècle ,  
8, rue d'Angleterre

**SOUTENEZ**

**LA FONDATION**

**RENAISSANCE DU LILLE ANCIEN**

**POUR SAUVER LES NICHES**

**ET GROUPES SCULPTÉS**

**DU VIEUX-LILLE**

**ET PROFITEZ**

**DE RÉDUCTIONS D'IMPÔTS**

# Les niches votives et groupes sculptés du Vieux Lille sont en péril

## Ce patrimoine unique a besoin de vous de toute urgence



Ville catholique, citadelle de la contre-réforme, Lille était riche d'un patrimoine de niches votives et groupes sculptés. La démolition de Saint-Sauveur a causé une hécatombe de ces témoignages de la piété populaire. Il en reste de beaux exemples, dans le Vieux-Lille, malheureusement négligés et en très mauvais état. Alarmée par l'urgence, la Renaissance du Lille Ancien lance une opération de la dernière chance pour sauver les plus malades. Après recensement et études, elle initie, avec les monuments historiques, une opération pour traiter rapidement ceux qui nécessitent des soins urgents.

**Elle a besoin rapidement de 50 000 €, donc besoin de vous.**



### Petite visite au chevet de grands malades

1, saint Joseph, rue Saint-Joseph ; 2, dans un état scandaleux, le Puit-Doré, rue au Péterynek ; 3 saint Joseph, avenue du Peuple-Belge ; 4, la tour de la porte Saint-Pierre, rue Négrier ; 5, 11 rue de la Collégiale une niche monumentale ; 6, Notre Dame de la Délivrance encadrée d'anges. Il n'en reste qu'un fantôme.

7, à l'entrée de la rue Lepelletier s'ouvrait le passage des prêtres de l'église Saint-Etienne avec Notre-Dame de la Délivrance encadrée d'anges. Il n'en reste qu'un fantôme.



### LA FONDATION RENAISSANCE DU LILLE ANCIEN

Pour intervenir directement dans la sauvegarde du petit patrimoine de la rue très menacé, la Renaissance du Lille Ancien, a créé, en 2015, la Fondation Renaissance du Lille Ancien sous égide de la Fondation de Lille. Grâce à cet outil, la Renaissance du Lille Ancien pourra prendre la maîtrise d'ouvrage déléguée en accord avec les propriétaires, pour lancer directement des chantiers de restauration. En donnant à la Fondation Renaissance du Lille Ancien, vous aiderez directement ce sauvetage d'un patrimoine qui appartient à tous et très symbolique de Lille. Vous bénéficierez bien sûr d'importants avantages fiscaux.